

# Immunoglobuline antitétanique

La vaccination et les immunoglobulines ont sauvé plus de vies que toute autre intervention médicale. Elles aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies graves.

## Qu'est-ce que l'immunoglobuline antitétanique?

L'immunoglobuline antitétanique comprend une grande quantité d'anticorps contre le tétanos extraits de dons de sang humain. Les anticorps sont des protéines fabriquées par le système immunitaire pour combattre les bactéries et les virus.

L'immunoglobuline antitétanique offre une protection immédiate et à court terme contre la bactérie qui peut causer le tétanos. L'immunoglobuline antitétanique est plus efficace si on l'administre dès que possible après l'exposition aux maladies. L'immunoglobuline peut prévenir l'infection ou réduire la gravité de la maladie.

## L'immunoglobuline antitétanique est-elle un produit sûr?

Oui, l'immunoglobuline antitétanique est un produit sanguin humain des plus sûrs. Les donneurs sont sélectionnés et des analyses sont faites sur chaque don de sang et don de plasma. Depuis que la Société canadienne du sang a commencé à effectuer ces tests, aucun cas d'infection transmissible par le sang, comme le VIH ou l'hépatite C, n'a été signalé chez les personnes ayant reçu de l'immunoglobuline antitétanique.

## Qui devrait recevoir de l'immunoglobuline antitétanique?

L'immunoglobuline antitétanique est utilisée pour gérer les lésions contaminées par des impuretés, de la terre ou des excréments, des plaies punctiformes ou traumatiques (p. ex. brûlures, gelures, blessures par écrasement) dans les cas suivants :

- Les personnes de tout âge ayant reçu, dans le passé, moins de 3 doses du vaccin contre le tétanos ou dont l'état immunitaire du tétanos est inconnu.
- Les personnes immunodéprimées.
- Une dose d'un vaccin contenant celui du tétanos pourrait vous être administrée en même temps que l'immunoglobuline antitétanique. Des doses supplémentaires d'un vaccin contenant celui du tétanos peuvent être administrées plus tard afin d'assurer une protection complète et à long terme contre le tétanos. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, communiquez avec votre médecin, infirmière praticienne ou infirmière de la santé publique.

## Qui ne devrait pas recevoir d'immunoglobuline antitétanique?

- Toute personne ayant eu des réactions allergiques graves ou constituant un danger de mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure de produits d'immunoglobulines ou à un de ses composants.
- Les personnes ayant un déficit en IgA, car elles ont le potentiel de développer des anticorps IgA et avoir une réaction anaphylactique. Il est nécessaire de consulter un médecin.
- **Remarque : L'immunoglobuline peut interférer avec certains vaccins.** Consultez une infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou un médecin si vous avez reçu un vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la varicelle ou tout autre vaccin vivant au cours des 14 derniers jours, ou si vous avez l'intention de recevoir ces vaccins.

## Quelles sont les réactions les plus courantes à l'immunoglobuline antitétanique?

- Douleur et sensibilité temporaires au point d'injection.
- Fièvre, éruption cutanée et démangeaisons.
- Rarement, des caillots de sang peuvent se former après une injection de produits d'immunoglobulines.
- Ne traiter la fièvre (après au moins 6 à 8 heures suivant la vaccination) que si vous ou votre enfant ne vous sentez pas bien et avez du mal à dormir.

Utilisez de l'acétaminophène (tous âges ; Tylenol®, Tempra®) ou de l'ibuprofène (6 mois et plus; Advil®, Motrin®) pour traiter la fièvre et la douleur. Ne donnez jamais d'AAS (Aspirine®) à des enfants de moins de 18 ans en raison de le risque sérieux de maladie de Reye syndrome.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une injection d'immunoglobuline antitétanique à cause de la possibilité rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de personnes à qui l'on a administré l'immunoglobuline antitétanique. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, faites appel à de l'aide médicale ou composez le 911 immédiatement.**

### **Que contient l'immunoglobuline antitétanique?**

**HYPERTET<sup>MD</sup>** contient de la globuline humaine hyperimmune antitétanique et de la glycine. Ne contient aucun agent de conservation. Sans latex.

### **À qui devez-vous signaler toute réaction à l'injection?**

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique locale, à votre médecin, à une infirmière praticienne ou composez le 811.

### **Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :**

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

### **Consentement des mineurs matures**

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement au traitement avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque produit, ainsi que les risques de ne pas être traité, peuvent légalement consentir ou refuser le traitement en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : [www.saskatchewan.ca/bonjour/](http://www.saskatchewan.ca/bonjour/).

**Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau de santé publique local, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.**

Référence :

[Guide canadien d'immunisation.](#)

Monographie du produit HYPERTET<sup>MD</sup> (2021).